

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Automne 2017

POL 8313-10
ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE
Lundi 9h30 à 12h30

Professeur : Christian Deblock

Bureau : A-1560

deblock.christian@uqam.ca

Disponibilités : Mercredi 14h – 17h, ou sur rendez-vous

Professeure : Michèle Rioux

Bureau : A-1560

rioux.michèle@uqam.ca

Disponibilités : Lundi 12h30 – 14h00, ou sur rendez-vous

DESCRIPTIF

Ce séminaire a pour objectif d'approfondir, dans une perspective interdisciplinaire, l'étude des dynamiques nouvelles qui animent le monde et les relations économiques internationales contemporaines. Seront notamment abordés les thèmes suivants : la globalisation des entreprises et la mondialisation des marchés ; l'intégration économique mondiale et la reconfiguration des relations internationales qui en résulte ; les grands ensembles régionaux et leur avenir au sein de l'économie mondiale ; la réglementation et la régulation de l'économie mondiale ; les incidences de ces évolutions sur les politiques publiques et les stratégies des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux.

INTRODUCTION

L'économie internationale et les relations internationales se sont développées comme deux disciplines distinctes, sans grand contact l'une avec l'autre. Confrontés à la réalité d'un monde divisé en États souverains, les économistes, eux-mêmes, ont pendant très longtemps fait de l'économie internationale une sorte de sous-champ à l'intérieur de leur propre discipline, ce dont témoigne le fait que dans la plupart des anciens manuels d'économie politique, l'économie internationale n'apparaissait qu'en fin d'ouvrage. Le chapitre qui lui était consacré reprenait, en la développant et en l'élargissant au fur et à mesure des développements théoriques, la théorie classique du commerce international développée par Ricardo, ce qui permettait tout autant de réfuter les arguments en faveur du protectionnisme que de conclure à l'émergence inévitable d'un monde sans frontières qui, régi par les seuls jeux d'une concurrence, doit conduire au marché mondial et à la mise en place d'une économie mondiale unifiée dans laquelle viennent se fondre les différents espaces économiques nationaux. Pour être plus complets et couvrir d'autres dimensions, les marchés financiers et les changes notamment, les manuels d'économie internationale n'en portaient pas moins tous des mêmes fondements théoriques pour déboucher sur les mêmes conclusions programmatiques. Avec l'institutionnalisation du libre-échange dans l'après-guerre, avec la globalisation des marchés ensuite, le noyau dur de l'économie internationale s'est trouvé ainsi conforté dans cette idée d'une sorte de fin de l'histoire. La globalisation actuelle en particulier sera le plus souvent présentée comme la phase la plus avancée d'un long processus historique d'intégration et d'homogénéisation des activités et des marchés à l'échelle de la planète, ce qui laisse entrevoir non seulement la fin de la division artificielle du monde, mais également la naissance d'une société économique mondiale.

Deux approches de l'EPI

Par rapport à ce noyau dur de l'économie internationale, d'autres approches se sont développées en économie. Cherchant à intégrer les dimensions politiques à l'analyse pour ainsi mieux rendre compte des réalités économiques, certains économistes se sont en effet engagés dans deux directions.

(1) Une *première direction* a été prise par ceux qui ont voulu compléter l'analyse classique par une prise en compte des comportements et des logiques d'acteurs, en particulier les groupes de pression. Dans ce cas, la doctrine de base demeure valide, de même que les conclusions générales, mais les avancées et les reculs dans le libre-échange ainsi que les jeux politiques ou économiques qui viennent pervertir le fonctionnement des marchés vont se trouver ainsi expliqués par les comportements rationnels ou non des acteurs publics et privés. L'analyse se trouve ainsi enrichie, en particulier sur le plan situationnel et sur le plan politique. Deux conclusions sortiront. La première, c'est que l'action éclairée des pouvoirs publics ne doit pas consister seulement à faire du libre-échange la ligne directrice de la politique commerciale, mais également à intervenir dans le sens de l'intérêt général, autrement dit de telle manière que les marchés soient aussi concurrentiels et transparents que possibles. La seconde conclusion, c'est que l'intervention des autorités se trouve justifiée, non pas tant pour pallier les défaillances du marché que pour empêcher les abus de position dominante ou les comportements déloyaux. On retrouve ici le fil conducteur qui guide actuellement l'idée de bonne gouvernance, tant sur le plan domestique que sur le plan international. On notera toutefois que les auteurs qui se réclament de

ce premier courant sont plus prompts à dénoncer les interventions indues des États ou les jeux des groupes de pression protectionnistes qu'à trouver une raison d'être à la coopération ou à dénoncer les jeux des groupes libre-échangistes.

(2) Une *seconde direction*, plus radicale que la première, a été prise par ceux qui, rejetant les hypothèses de convergence et d'égalité des chances entre les nations, vont plutôt mettre l'accent sur les structures de l'économie mondiale. Dans ce cas, on prendra en considération les différences entre les nations et les intérêts souverains, ce qui conduira à voir l'économie mondiale comme un espace hiérarchisé et structuré et à faire de l'État un acteur susceptible d'agir sur l'architecture de l'économie mondiale. Le concept de pouvoir est ainsi introduit dans l'analyse économique, soit au niveau du fonctionnement des marchés, soit au niveau des rapports entre les États, soit encore aux deux niveaux à la fois. Auquel cas, l'analyse s'orientera soit sur les entreprises et la logique d'accumulation qui les anime, soit sur la géoéconomie du monde, soit encore sur les rapports qui existent entre les évolutions des grands courants économiques internationaux et les transformations du système économique international. Au concept de pouvoir se trouve ainsi associé celui de domination, et à celui de domination celui de dépendance.

Une première économie politique internationale s'est donc ainsi construite, à l'intérieur même de la discipline économique et à l'interface de l'économique et du politique. Elle se divise en deux branches que nous pouvons qualifier de (1) fonctionnaliste pour la première et de (2) structuraliste pour la seconde. Bien qu'opposées l'une à l'autre, ces deux branches ont en commun néanmoins d'introduire les institutions dans l'analyse et de leur accorder une valeur instrumentale. Dans un cas, celles-ci favorisent ou pervertissent le fonctionnement des marchés concurrentiels ; dans l'autre, elles renforcent ou corrigent les inégalités qui naissent des rapports marchands.

À la différence des économistes, les politologues ne se sont véritablement intéressés aux dimensions économiques des relations internationales que fort tardivement. Les dimensions économiques des relations internationales n'ont jamais été totalement ignorées des spécialistes en relations internationales mais, soit elles ont été subordonnées aux dimensions traditionnelles de la sécurité, soit elles constituent un champ secondaire de la diplomatie traditionnelle des États. Le noyau dur de la théorie des relations internationales reste centré sur les rapports et l'équilibre de puissance entre les États, et c'est en fonction d'eux que les dimensions économiques sont introduites par la bande. La voie est ici étroite et l'univers théorique de la théorie avec sa vision d'un monde "tout État" (tout politique) est aussi caricatural que celle du monde "sans État" (tout économique) des économistes.

Une seconde économie politique internationale s'est ainsi progressivement constituée, à l'intérieur de la discipline des relations internationales. Son émergence est récente toutefois, et ce, même si elle a rapidement gagné en autonomie et en influence. Deux facteurs ont été déterminants dans son apparition. Le premier facteur a été l'institutionnalisation de la coopération économique internationale dans l'après-Guerre. Le phénomène, en large partie inexplicable par le noyau dur de la théorie, soulève une question de fond : pourquoi les États coopèrent-ils ? Ou pour dire les choses autrement, pourquoi les États, par nature égoïstes, coopèrent-ils malgré tout, en particulier dans un domaine où le résultat de la coopération est de réduire le pouvoir d'influence, pour ne pas dire de nuisance, des États. Le second facteur a été l'émergence rapide sur la scène internationale de nouveaux acteurs, à côté des États, et souvent plus puissants qu'eux. Parmi ces acteurs, les entreprises multinationales occupent une place de choix dans l'analyse dans la mesure

où leurs pratiques et leurs décisions, en matière d'investissement et de localisation de leurs activités notamment, sont susceptibles de renforcer ou d'affaiblir l'identité des États. Avec la fin de la guerre froide qui a fait passer l'économie au premier plan, devant les préoccupations traditionnelles en matière de sécurité, et avec la globalisation qui est venue révéler la vulnérabilité des États, face à la mobilité des capitaux par exemple, cette seconde économie politique internationale est sortie de l'ombre et occupe dorénavant l'avant-scène de la discipline des relations internationales.

Effet de mode ou non, une véritable industrie littéraire s'est développée, sans que la qualité ne soit toujours présente ni que les sujets ne soient toujours traités sérieusement. Le thème de la fin de l'État ou sur celui, plus nébuleux, de l'émergence d'une société civile mondiale sont des thèmes qui illustrent ce problème. Malgré tout et fort heureusement, une longue tradition existe, à l'interface également de l'économique et du politique. Cette seconde économie politique internationale se divise elle aussi en deux branches distinctes, pour ne pas dire ennemies, que nous pouvons également qualifier de fonctionnaliste et de structuraliste, respectivement.

(1) La première branche, en mettant l'accent sur les interdépendances et les comportements des acteurs non-gouvernementaux, va faire de l'offre et de la demande d'institutions l'objet principal de son programme de recherche. La coopération économique internationale trouvera ainsi son fondement soit dans l'interdépendance des nations, soit dans les demandes des entreprises. Sécurité économique des nations ou sécurité économique des entreprises, l'objet de la coopération sera au travers des institutions qu'il s'agit de mettre en place de réduire la vulnérabilité des acteurs publics ou privés face aux aléas et aux incertitudes.

(2) La seconde branche va, quant à elle, mettre l'accent sur les structures et l'architecture du système international et faire de l'économie une variable sur laquelle il est possible pour les États d'agir dans une perspective d'équilibre de la puissance à l'intérieur de ce système. Là encore, deux angles d'analyse sont possibles, selon que l'on aborde le système économique international d'en haut ou d'en bas. D'en haut, si l'on s'intéresse aux rapports de puissance entre les États ; et d'en bas, si l'on s'intéresse aux nouveaux rapports de puissance, ceux des entreprises en particulier.

Il y a donc deux manières d'aborder l'économie politique internationale, par l'économique ou par le politique. Et dans les deux cas, deux approches sont possibles : l'une peut être qualifiée de fonctionnaliste et l'autre de structuraliste. Qui plus est, les approches fonctionnalistes économiques et politiques se rejoignent et se complètent. Il en va de même des approches structuralistes. Avec deux problèmes toutefois. À savoir pour le premier, qu'économistes et politologues se renvoient la balle. Les premiers reprochent aux seconds de ne pas faire d'économie et les seconds aux premiers, de ne pas prendre suffisamment au sérieux les rapports de pouvoir. Quant au second problème, il est plus fondamental encore. Dans un cas comme dans l'autre, on butte sur l'objet même de la discipline. L'économie politique internationale reste en effet ancrée dans un cas comme dans l'autre dans le socle de la discipline dont elle émerge, avec le résultat que l'analyse des institutions a tendance à écarter les préoccupations autres que celles qui entourent soit les questions de bien être, soit les questions de sécurité. Peu de place n'est ainsi accordée aux valeurs par exemple, et ce, même si tout un chacun sait que la coopération ne peut exister s'il ne s'agit par là que de " libérer les marchés " ou d' " établir des rapports de puissance " par exemple.

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

Premièrement, nous voulons croiser les apports de l'économie politique, de la science politique et du droit économique à l'analyse des relations économiques internationales et de l'économie mondiale. Notre démarche repose sur quatre éléments : 1) une division de l'histoire en périodes ; 2) la modélisation de ces périodes ; 3) une typologie des idées et des théories en économie politique internationale ; et 4) l'application du triangle de Mundell aux institutions. Notre démarche sera explicitée lors des deux premiers cours.

Deuxièmement, nous voulons appliquer notre démarche à des études de cas, comme le commerce, l'innovation, les firmes multinationales ou transnationales, la concurrence, la finance ou encore les communications. Nous reviendrons sur ces différents sujets mais en raison toutefois de l'actualité, nous avons voulu privilégier un thème en particulier : le commerce et le libre-échange. Quatre questions seront à l'ordre du jour du séminaire :

- 1) comment replacer le débat sur le libre-échange dans une perspective théorique et historique ?
- 2) Qu'en est-il du débat actuel sur le commerce, le progrès économique et le progrès social ?
- 3) Où en sommes-nous en matière de négociations commerciales ?
- 4) Comment mettre en place une politique commerciale socialement responsable ?

Troisièmement, nous voulons initier les étudiants à la recherche de terrain. Notre démarche s'inscrit dans le cadre de l'institutionnalisme pragmatique de l'action collective. Celui-ci repose sur quatre prémisses fondatrices :

- 1) les théories sont avant tout des guides pour la recherche, ou pour dire les choses autrement, des instruments pour collecter les faits, les ordonner et les rendre intelligibles ;
- 2) les théories ne sont que des hypothèses plausibles, en conséquence de quoi la lecture et l'analyse systématique des faits doit permettre non pas d'infirmer ou de confirmer celles-ci, mais de les améliorer et, le cas échéant, de les faire évoluer dans des directions nouvelles ;
- 3) l'action humaine n'est concevable qu'à l'intérieur des institutions, et une fois établies, elles l'orientent, la libèrent et la contrôlent ; et
- 4) les institutions sont structurantes mais elles évoluent aussi et se transforment sous l'action humaine, et sont donc perfectibles. En clair, il n'y a de théorie valide qu'ancrée dans les institutions et le monde n'est ni totalement anarchique ni totalement déterminé, mais construit.

ORGANISATION ET MODE D'ÉVALUATION

Le séminaire combinera exposés magistraux, discussions théoriques et présentation des recherches.

(1) Discussions théoriques 40 %

La plupart des textes seront en ligne (Moodle du groupe cours), et disponibles via la bibliothèque de l'UQAM.

Nous vous invitons également à vous procurer l'ouvrage collectif M. Rioux, C. Deblock et L. Viau, *L'ALENA conjugué au passé, au présent et au futur : L'intégration régionale 3.0 et les défis de l'interconnexion* (PUQ, 2015, 283 pages) ainsi que Christian Deblock et Michèle Rioux, *De la nationalisation du monde à la globalisation*, Verbatim, PUL, 2013 (disponibles à la COOP).

Les discussions seront l'occasion pour les étudiantes et les étudiants de revenir sur les questions abordées dans l'exposé magistral et dans les textes.

Chaque discussion sera présidée par un-e étudiante à qui il sera demandé de diriger les débats et de faire la synthèse des discussions. Pour lancer les discussions, il sera demandé à un-e étudiant-e de présenter **très succinctement** les textes. Chaque participant-e au séminaire présentera une fiche synthèse (2 pages, simple interligne, pt. 11) des lectures préparatoires à la discussion. Il sera possible de résumer chaque lecture ou bien de réaliser un résumé global des textes étudiés. Chaque fiche doit être accompagnée d'une mise en perspective de quelques lignes et de deux questions en guise d'ouverture pour les discussions.

Il vous sera demandé huit (8) fiches de lecture.

La participation aux discussions est, sauf cas de force majeure, obligatoire. Notre objectif est de créer une dynamique de discussion autour des textes à lire ou suggérés et de rendre le séminaire le plus interactif possible.

(2) Travail de recherche 60 %

Les étudiants (es) auront à réaliser un travail de session, de 30 à 35 pages conformément aux normes en vigueur au Département de science politique, sur l'un des thèmes abordés durant la session. La formation d'équipes de deux est possible et même très fortement suggérée si les étudiants proviennent de deux disciplines différentes.

Une question de recherche doit être formulée, l'approche suivie dans le traitement du sujet doit être interdisciplinaire et le rapport final doit être accompagné d'un résumé des principales conclusions de la recherche. Priorité doit également être accordée aux documents et informations primaires.

Le travail final doit comporter trois parties : (1) tour d'horizon des débats théoriques ; (2) analyse historique, institutionnelle et factuelle ; (3) enjeux actuels.

Les travaux doivent être soumis en copie papier (1 copie) et par courriel (à chacun des professeurs).

Échéancier

- Semaine 3 : constitution des équipes, choix du sujet, présentation de la question de recherche, et exposition de la démarche (2 pages). **10 points**
- Semaine 5 : rapport intérimaire (15 pages). Le rapport devra présenter le tour d'horizon des débats théoriques et donner les grandes lignes des parties (2) et (3). **20 points**
- Présentation des recherches en atelier fermé : date à déterminer en classe. **10 points**
- Fin de session: la remise du rapport final doit se faire, en principe, dans la semaine qui suit le dernier séminaire. Une certaine souplesse pour la remise du travail est néanmoins acceptée. **20 points.**

Note : La présentation des recherches en atelier fermé est un moment important.

- les étudiants doivent pouvoir présenter le résultat de leurs recherches en une dizaine de minutes. Il est donc important d'aller à l'essentiel et, si possible, d'utiliser un ppt.
 - Les présentations seront suivies d'une période de commentaires et de discussion.
 - Il est demandé aux étudiants de prendre en compte ces commentaires dans leur travail final.
-

PLAN DU SÉMINAIRE

Note générale : Les textes qui suivent vont alimenter les discussions. D'autres textes seront ajoutés sur le Moodle du cours. Ils serviront d'appoint à la présentation de la matière.

1. Introduction générale. L'économie politique internationale en trois temps

- Peter A. Hall et Rosemary C.R. Taylor, *Political science and the Three New Institutionalisms*, Max Plank Institut, 96/6. http://www.mpi-fg-koeln.mpg.de/pu/mpifg_dp/dp96-6.pdf (en français : Peter A. Hall et Rosemary C.R. Taylor, "La science politique et les trois institutionnalismes", *Revue française de science politique*, 1997, Volume 47, no. 3, pp. 469-496)
- Christian Deblock et Michèle Rioux, *De la nationalisation du monde à la globalisation*, Verbatim, PUL, 2013. (disponible à la COOP)

2. La grille d'analyse : le quadrant des théories en EPI

- Gérard Kébabdjian, *La théorie de la régulation face à la problématique des régimes internationaux*, <http://www.redcelsofurtado.edu.mx/archivosPDF/kabad1.pdf>
- Peter J. Katzenstein, Robert O. Keohane, et Stephen D. Krasner, « International Organization and the Study of World Politics », *International Organization*, Vol. 52, n° 4, automne 1998, pp.645-685. <http://www.jstor.org/browse/00208183/di012153?frame=noframe&userID=84d09724@uqam.ca/01cce4403500501daf037&dpi=3&config=jstor>

Suggestions de lectures complémentaires

- Stéphane Paquin *Théories de l'économie politique internationale*, Paris, Presses de Science Po. 2013.
- Christian Deblock, « La globalisation et l'économie politique internationale », *Bulletin SQSP*, Vol. 9, n°1, Juin 2000, pp. 9-15. <http://www.unites.uqam.ca/gric/pdf/GlobalEPI.pdf>
- André Lecours, « L'approche néo-institutionnaliste en science politique : unité ou diversité? », *Politique et Société*, 2002, vol. 21, n 3, présentation, http://www.unites.uqam.ca/sqsp/RSCPOL/21_3/pres. 21_3.html

3. Internationalisation. Temps 1 : libre-échange et protectionnisme

- Benjamin Franklin, « Commerce et manufactures », in *Conseils pour s'enrichir*, Arléa, Paris, 1997
- John Maynard Keynes, *The End of Laissez-faire*, Montréal, Comeau et Nadeau, 1999, pp. 3-36.
- Peter Cain, « British Free Trade, 1850-1914 », *Refresh*, n°29, automne 1999. <http://www.ehs.org.uk/society/pdfs/Cain%2029a.pdf>
- John Gallagher et Ronald Robinson, « The Imperialism of Free Trade », *The Economic History Review*, Second series, vol. 6, n°1, 1953 <http://www.mtholyoke.edu/acad/intrel/ipe/gallagher.htm>

- Ha-Joon Chan, Kicking Away the Ladder : The ‘Real’ History of Free Trade, *FPIF Special Report*, décembre 2003
<http://www.globalpolicy.org/socecon/trade/2003/12historyoftrade.pdf>

Suggestions de lectures complémentaires

- Frank Trentmann, *Free Trade Nation. Commerce, Consumption and Civil Society in Modern Britain*, Oxford, Oxford University Press, 2008.

4. Le Système américain et le protectionnisme

- Friedrich List, *Système naturel d'économie politique*, 1837, 22p.
<http://socserv2.socsci.mcmaster.ca/~econ/ugcm/3ll3/list/>
http://www.gric.uqam.ca/pdf/Cahier_Boulanger-0401.pdf
- David Levy-Faur, « Economic Nationalism: From Friedrich List to Robert Reich », in *Review of International Political Economy*, vol. 23, 1997, pp.359-370 <http://poli.haifa.ac.il/~levi/listreich.pdf>
- Robert Freeman Smith, « The Commercial Reciprocity Policy of the United States », dans Alexander DeConde (dir.), *Encyclopedia of American Foreign Policy*, New York, Charles Scribner's Sons, 1978, vol. III, pp. 867-881.
- Robert A. Lively, « The American System, a Review Article », *Business History Review*, vol. 29, n° 1, 1955, pp. 81-96.

Suggestions de lectures complémentaires

- Éric Boulanger, « Théories du nationalisme économique », *L'économie politique*, n°31, 2003, pp. 82-96.
- Jean Morini-Comby, *Mercantilisme et protectionnisme*, Librairie Félix Alcan, Paris, 1930, pp. 168-196.
- Alfred E., Jr Eckes, *Opening America's Market: U.S. Foreign Trade Policy Since 1776*. Chapel Hill, N.C., 1995.

5. Internationalisation. Temps II : la libéralisation ordonnée et la reconstruction de l'économie mondiale

- Kenneth W. Dam, « Cordell Hull, the Reciprocal Trade Agreement Act, and the WTO », *The Law School, The University of Chicago*, octobre 2004
http://www.law.uchicago.edu/Lawecon/WkngPprs_226-50/228-kd-hull.pdf
- James N. Miller, « Origins of the GATT: British Resistance to American Multilateralism », 2000
<http://ideas.repec.org/p/wpa/wuwpma/0012005.html>
- Clair Wilcox, « International Trade Organization. The London Draft of a Charter for an international Trade Organization », *The American Economic Review*, Vol. XXXVII, n° 2, mai 1947, pp. 529-559
<http://www.jstor.org/browse/00028282/di950012?frame=noframe&userID=84d09724@uqam.ca/01cce4403700501c3e81b&dpi=3&config=jstor>
- Douglas A Irwin, « The GATT in Historical Perspective », *American Economic Review (Papers and Proceedings)*, vol. 85, May 1995, pp. 323-328.
<http://www.jstor.org/view/00028282/di976329/97p0284n/0>

Suggestions de lectures complémentaires

- Christian Deblock, «Du plein emploi à la compétitivité», dans F. Crépeau (dir.) Mondialisation des échanges et fonctions de l'État, Bruxelles, Bruylant, 1997, pp. 63-122.
- Herman Van Der Wee, Histoire économique mondiale, 1945-1990, Louvain, Academia Duculot, Louvain, 1990 (en particulier la deuxième partie : Le cadre institutionnel)

6. Le libre-échange au temps de la globalisation

- USITC, U.S. Trade Policy Since 1934, Washington, 2007 (Chapitre. 3, dans The Economic Effects of Significant U.S. Imports Restraints, 2009)
http://www.usitc.gov/research_and_analysis/import_restraints.htm
- Michael Bordo, Barry Eichengreen et Douglas A. Irwin, « Is Globalization Today Really Different From Globalization a Hundred Years Ago? », Brookings Trade Forum, 1999, Washington, D.C.: The Brookings Institution, 1999, pp. 1-50. <http://www.dartmouth.edu/~dirwin/Brooking.pdf>
- Dani Rodrik, «How Far will go International Economic Integration», Journal of Economic Perspectives, vol. 14 n°1, hiver 2000, pp. 177-186.
<http://www.jstor.org/view/08953309/di014721/01p0192e/0?frame=noframe&userID=84d09706@uqam.ca/01cc99334100501e9eb71&dpi=3&config=jstor>

Suggestions de lectures complémentaires

- M. Destler, American Trade Politics, 4^e édition, Washington, The Peterson Institute, 2005.
- Paul R. Krugman, « Is Free Trade Passé? », Journal of Economic Perspectives, vol. 1, n°2, automne
<http://www.jstor.org/browse/08953309/di960520?frame=noframe&userID=84d09724@uqam.ca/01cce4403700501c3e81b&dpi=3&config=jstor>

7. Les FMN, nouvelles puissances du monde, et nouveau vecteur de compétitivité des nations.

- Rioux, Michèle. « Théories des firmes multinationales et des réseaux transnationaux ». Dans Mathieu Arès et Eric Boulanger (dir.), Investissement et nouvelle économie mondiale, Bruxelles, Bruylant, http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?page=article-ceim&id_article=7486
- Susan Strange, « Territory, State, Authority and Economy: A New Realist Ontology of Global Political Economy », in Robert W. Cox, (dir), The New Realism: Perspectives on Multilateralism and World Order, Londres, Macmillan, 1997, pp. 15-19. (Moodle)
- Wladimir Andreff, « La déterritorialisation des multi-nationales : firmes globales et firmes-réseaux » in Conflits et cultures, 1996.
- Christian Chavagneux, « Peut-on maîtriser la mondialisation? Une introduction aux approches d'économie politique internationale », in économies et sociétés, Série P, n°34, 4/1998, pp. 25- 68.

8. Concurrence, territoire et communications

- G. Duménil, M. Glick et Dominique Lévy. (1997). «The history of competition politivity as economic history », *The Antitrust Bulletin*, 373-416.
- Christian Deblock, Dorval Brunelle et Michèle Rioux, « Globalisation investissement et concurrence », Cahiers de recherche CEIM, Septembre 2001, http://www.unites.uqam.ca/gric/pdf/d+b+r_inv-proj-amer.pdf
- Frederique Sachwald, « Réseaux contre nations. Les multinationales du XXIe siècle », in RAMSES 2000, pp. 165-180. http://212.180.4.132/frontDispatcher/iframe/publications/ramses/ramses_____1043918951033/tous_les_mondes_en_cartes_1043923623710?language=us&
- Cox, R.W. (1994) “Global Restructuring: Making Sense of the Changing International Political Economy” in Richard Stubbs and Geoffrey Underhill, (eds.) *Political Economy and the International System: Global Issues, Regional Dynamics and Political Conflict*. Toronto: McLelland and Stewart: 45-58.

9. Innovation technologique, destruction créatrice et interconnexion

- M. Rioux. (2004). « Mythes et limites de la gouvernance globale des télécommunications », A Contrario 2, pp.116-136.
- Robert W. McChesney, Dan Schiller (2003), *The Political Economy of International Communications: Foundations for the Emerging Global Debate about Media Ownership and Regulation*, UNRISD Publications, Programme Area: Technology and Society Paper No.: 11, Code: PP-TBS-11, Pages: 33
- Charles-Albert Michalet. (2007). « Comment la globalisation oblige à remettre en cause certains concepts économiques », *Alternatives économiques* 36 (4), 60-73.
- Daniel Koldyk, Lewis M. Quinn et Todd Evans, « Chasing the Chain: Canada’s Pursuit of Global Value Chains », in Stephen Tapp, Ari Van Assche et Robert Wolfe, *Redesigning Canadian Trade Policies for New Global Realities*, Ottawa, IRPP, 2016.

12. Les accords commerciaux. De L’ALENA à l’AECG en passant par le TPP

- Introduction, Parties 1 et 2. M. Rioux, C. Deblock et L. Viau, *L’ALENA conjugué au passé, au présent et au futur : L’intégration régionale 3.0 et les défis de l’interconnexion*, PUQ, 2015, 283 pages
- C. Deblock, Mathieu Arès et Éric Boulanger) « Intégration ou interconnexion ? », Introduction au numéro *Interventions économiques*, n°55, 2016 (D’un régionalisme à l’autre : intégration ou interconnexion ?. 33 p.) <http://interventionseconomiques.revues.org/2895>
- C. Deblock, « L’Accord économique et commercial global. Un accord mal compris mais pourtant novateur », À paraître, *Revue Québécoise de droit international*, automne 2017
- Parties 3 et 4, Conclusion. M. Rioux, C. Deblock et L. Viau, *L’ALENA conjugué au passé, au présent et au futur : L’intégration régionale 3.0 et les défis de l’interconnexion*, PUQ, 2015, 283 pages

Suggestions de lectures complémentaires

- USTR, *Summary of Objectives for the NAFTA Renegotiation*, Washington, 17 juillet 2017.
Commentaires de C. Fred Bergsten et Gary C. Hufbauer
- C. Fred Bergsten et Monica de Bolle (dir.), *A Path Forward for NAFTA*, Washington, Peterson Institute, juillet 2017.

13. Populisme ou politique commerciale responsable ?

- Simon Tilford, « Overcoming the Poisonous Politics of Protectionism », *Project Syndicate*, 29 juillet 2016.
- Richard Katz et C. Fred Bergsten, “How to Fight Anti-Trade Populism”, *The International Economy*, été 2017.
- William Overholt, “The Great Betrayal”, *The international Economy*, hiver 2017, pp. 33-35/69.
- Claire Cutler, « **Human Rights Promotion through Transnational Investment Regimes: An International Political Economy Approach** », *Politics and Governance*, vol. 1, n° 1, 2013, pp. 16–31.
- Thierry Verdier, Socially “Responsible Trade Integration: A Political Economy Perspective”, Paris, CEPR Discussion Paper n 4699, 2004.

14. Conclusion

- Marcel Merle, « Un système international sans territoire ? » *Cultures & Conflits* n° 21-22 (1996) pp. 289- 309, <http://www.conflits.org/document267.html>
- Louis Dumont, Introduction, *Homo Aequalis*, Paris, Galimard, 1977.

Note : 14 septembre

Consultations : Vers une politique commerciale socialement responsable.

ÉNAP - Amphithéâtre

4750, avenue Henri-Julien

Montréal, QC H2T 3E5

09:30 – 17:30 HAE

<https://www.eventbrite.ca/e/inscription-vers-une-politique-commerciale-socialement-responsable-montreal-36516894013>

SÉLECTION D'OUVRAGES ET ARTICLES EN ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE

AGNEW, John, et Stuart CORBRIDGE (1995), *Mastering Space. Hegemony, Territory and International Political Economy*, Londres, Routledge.

BADIE, Bertrand et Michel FOUCHER (2017), *Vers un monde néo-national ?*, Paris, CNRS éditions

BERTHAUD, Pierre, et Gérard KÉBABDJIAN (dir.), *La question politique en économie internationale*, Paris, la Découverte, 2006.

CAPOROSO, James A., & David P. LEVINE (1992), *Theories of Political Economy*, New York, Cambridge University Press.

CERNY, Philippe G. (1994), "The Infrastructure of the Infrastructure ? Toward "Embedded Financial Orthodoxy" in the International Political Economy", dans Ronen P. Palan et Barry Gills (sous la direction de), *Transcending the State-Global Divide. A Neostructuralist Agenda in International Relations*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, pp. 223-249.

Charles F. DORAN (2003), Economics, Philosophy of History, and the "Single Dynamic" of Power Cycle Theory: Expectations, Competition, and Statecraft, *International Political Science Review*, Vol 24, n° 1, pp. 13-49 (<http://charles.doran.home.att.net/DoranIPSR.pdf>)

CHAVAGNEUX, Christian (1998), « Peut-on maîtriser la mondialisation ? Une introduction aux approches d'économie politique internationale », *Economie et Société*, Relations économiques internationales, Série P, vol. 34, n° 4, pp. 25-68.

CHAVAGNEUX, Christian (2004), *Économie politique internationale*, Paris, repères, n° 367.

COX, Robert W. (1994) "Global Restructuring: Making Sense of the Changing International Political Economy" in Richard Stubbs and Geoffrey Underhill, (eds.) *Political Economy and the International System: Global Issues, Regional Dynamics and Political Conflict*. Toronto: McLelland and Stewart: 45-58.

Editorial (1994), "Forum for Heterodox International Political Economy", dans *Review of International Political Economy*, vol. 1, n° 1, pp. 1-12.

EICHENGREEN, Barry (1998), « Dental Hygiene and Nuclear War : How International Relations Look from Economies », *International Organization*, vol. 52, no. 4, automne, pp. 993.

GILPIN, Robert, *The Challenge of Global Capitalism: The World Economy in the 21 st Century*, Princeton: Princeton University Press, 2000.

GILPIN, Robert, *Global Political Economy: Understanding the International Economic Order*, Princeton, Princeton University Press, 2001

Peter A. HALL et Rosemary C.R. TAYLOR (1996), *Political Science and the Three New Institutionalisms*, Max-Planck-Institut für Gesellschaftsforschung, mai. (http://www.mpi-fg-koeln.mpg.de/pu/mpifg_dp/dp96-6.pdf)

HETTNE, Björn (dir.) (1995), *International Political Economy : Understanding Global Disorder*, Londres, Zed Books.

HIGGOTT, Richard (1991), "Toward a Nonhegemonic IPE : An Antipodean Perspective", dans C. N. Murphy et R. Tooze, *The New International Political Economy*, Boulder, Lynne Rienner, pp. 97-129.

HIRST, Paul, et Grahame THOMPSON (1999), *Globalization in Question*, Cambridge, Cambridge Polity Press, deuxième édition.

IKENBERRY, G. John (1998/99), « Institutions, Strategic Restraint, and the Persistence of American Post-war Order », *International Security*, vol. 23, n° 3, hiver, pp. 43-78.

JONES, R. Barry, "International Political Economy : Perspectives and Prospects", *Review of International Studies*, Vol. 8, n° 1, janvier, 1982, pp. 39-52.

KÉBABDJIAN, Gérard (1999), *Les Théories de l'économie politique internationale*, Paris, Éditions du Seuil.

KÉBABDJIAN, Gérard, *La théorie de la régulation face a la problématique des régimes internationaux*, <http://www.redcelsofurtado.edu.mx/archivos%20PDF/kabad1.pdf>.

KATZENTSTEIN, Peter J. Robert O. KEOHANE, et Stephen D. KRASNER (1998), "International Organization and the Study of World Politics", *International Organization*, Vol. 52, n° 4, automne, pp.645-685.

KEOHANE, Robert O., et Joseph S. NYE, jr. (1975), « International Interdependence and Integration », dans Fred I. Greenskin et Nelson W. Polsby, *International Politics*, Reading (Mass.) Addison Wesley Pub.

KEOHANE, Robert O., (1984), *After Hegemony: Cooperation and Discord in the World Political Economy*, Princeton, Princeton University Press.

MEARSHEIMER, John J. (1994/95), « The False Promise of International Institutions », *International Security*, vol. 19, n° 3, pp. 5-49.

MURPHY, C. et R. Tooze (eds) (1991), *The New International Political Economy*, Boulder, Lynne Rienner.

PALAN, Ronen P., et Barry GILLS (1994), *Transcending the State-Global Divide. A Neostructuralist Agenda in International Relations*, Boulder, Lynne Rienner,1994.

PAQUIN, Stéphane. (2016)*Theories of International Political Economy: An Introduction*. Don Mills, Ont., Oxford University Press.

ROSOW, Stephen J. (1994), "On the Political Theory of Political Economy : Conceptual Ambiguity and the Global Economy", *Review of International Political Economy*, Vol. 1., n° 3, pp. 465-488.

RUGGIE John Gerard, *Constructing the World Polity*, Routledge, London and New York, 1998, pp. 1-39.

STANILAND, Martin (1985), *Whats Political Economy ? A Study of Social Theory and Underdevelopment*, New Heaven, Yale University Press.

STRANGE, Susan (1998), « International Political Economy : Beyond Economies and International Relations », *Économie et société. Relations économiques internationales*, Série P, no. 34, n° 4, pp. 3-24.

STRANGE, Susan (1996), *The Retreat of the State Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge, Cambridge University Press.

STRANGE, Susan (1983),, "Structures, Values and Risk in the Study of the International Political Economy", in R. J. Barry Jones (ed.) *Perspectives on Political Economy*, Frances Pinter, London,

STOPFORD, D., Susan STRANGE, et John HENLEY (1991), *Rival States, Rival Firms*, Cambridge, Cambridge University Press.

Revues

* Interventions économiques (revues.org)

* Review of International Political Economy

<http://www.tandf.co.uk/journals/titles/09692290.asp>

* New Political Economy

<http://www.shef.ac.uk/uni/academic/N-Q/perc/npe/>

* The World Economy

<http://www.blackwellpublishing.com/journal.asp?ref=0378-5920>

* Transnational Corporations Journal

<http://www.unctad.org/Templates/Page.asp?intItemID=2926&lang=1>

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.